

Continue de la page 3

oriquement est possible – il n'y a alors plus de réserve. Je dois confirmer qu'avec cette couverture en personnel, nous ne pourrions maîtriser aucun conflit de longue durée. Personnellement, j'aurai aimé avoir plus de gens. Malgré tout, on doit se poser la question à savoir si cela a un sens dans la situation actuelle. En relation avec cela, il est un fait que certains qui effectuent leur service soient prêtés quelque part. Il est à se demander si on veut charger davantage ceux qui effectuent leur service. C'est connu, nous pouvons avoir un effectif plus fort que si les gens demeurent plus longtemps incorporés dans l'armée. Dans les discussions sur les futurs modèles de service, il faudra répondre à la question : Comment peut-on remplir la mission de l'Armée avec l'effectif calculé? En relation avec cela, il faudra aussi modifier les bases de l'obligation de servir de telle manière qu'il ne soit plus possible de choisir librement si l'on veut ou non effectuer son service militaire.

En rapport avec DEVA, on parle aussi d'un nouveau système de mobilisation. Quelque part, j'ai entendu dire qu'on voulait remettre en service les formations d'interventions supprimées.

Vous parlez de la milice avec un état de préparation élevée. Si nous prenons la Suisse et que nous la divisons en quatre secteurs, nous voulons avoir à disposition de manière décentralisée dans chaque région : un bataillon d'infanterie ou un bataillon PM ainsi qu'une formation de sauvetage ou un bataillon de génie avec un état élevé de préparation. En plus, il faut désigner des formations de transmission pour assurer la capacité de conduite au cas où les moyens civils de communication seraient en panne. De même, les formations sanitaires doivent être mobilisables. Le but est de pouvoir mobiliser à grande échelle les formations qui sont nécessaires pour remplir les missions, ceci dans les 48 à 96 heures. En plus, ces formations disposeront à nouveau des fameux «loges» historiques dans les arsenaux. Nous avons déjà commencé

avec l'exercice de la mobilisation.

Toutefois, il n'y aura plus de places de mobilisation telles que nous les connaissions dans le temps. La mobilisation aura lieu sur les places d'armes, parce que l'ancien système dans les fermes ne répond absolument plus aux exigences d'aujourd'hui. La réception du matériel aura lieu dans les arsenaux, la mobilisation proprement dite aura lieu sur les places d'armes ou sur d'autres infrastructures militaires où commencera aussi la première instruction. Cela a un sens parce qu'aussi l'ensemble de la mobilisation est planifiable. Pour cela on a besoin d'aucune organisation particulière de mobilisation, par contre le commandement opérations conduira celle-ci via les régions territoriales.

À part vous – qui représente les intérêts de l'Armée au sein du Parlement?

Nous voulons retenir que durant les dernières sept années, aucune

affaire soumise au Parlement par l'Armée n'a connu de naufrage. Apparemment, avec notre argumentation nous sommes en situation de convaincre les parlementaires. Il n'a fait qu'après les dernières élections, la «Commission de politique de sécurité» a bien changé. Un tiers environ des membres est nouveau. Je suis toutefois confiant que dans le futur nous pourrions avoir des rapports constructifs avec la Commission. Avec le programme complémentaire d'armement et l'accroissement de la valeur combattive du DURO, nous avons eu deux bons succès avec la nouvelle composition. À mon avis, la compréhension de la chose militaire est meilleure que celle du public. Actuellement, au Parlement il y a plus de représentants de la milice ainsi que dans la commission, des personnes avec expérience comme commandant et qui nous renforcent fortement. Je ne suis absolument pas pessimiste. Aussi lorsque l'on voit comment les Cantons se comportent face au DEVA, je crois que dans le futur nous pourrions aussi agir au profit de la sécurité.

Question finale: en tant CdA, vivrez-vous encore la réalisation du DEVA?

La réalisation, certainement pas, mais la décision parlementaire, certainement.

Mot de conclusion?

Je voudrais remercier les collaborateurs et aussi les membres de la milice qui sont chez-nous pour leur fidélité envers notre pays et l'Armée et les encourager à ne pas prendre au sérieux chaque bruit qui court pour ne pas renforcer l'insécurité générale. Vous pouvez être certains que nous avons besoin de vous aussi bien dans l'instruction que dans l'engagement, mais aussi dans le cadre du DEVA. Ceci aussi en vue des acquisitions futures d'armement et du travail subséquent dans tous les domaines.

Monsieur le Commandant de corps Blattmann, je vous remercie pour cet entretien intéressant.

Seriös budgetieren – fundiert entscheiden

Roland Kuonen
Glauser+Partner Vorsorge AG

Ist ein frühzeitiger Antritt des Ruhestandes möglich? Kapital- oder Rentenbezug aus der Pensionskasse? Oder eine Mischlösung? Kann der bisherige Lebensstandard auch im Ruhestand weitergeführt werden? Diese und viele andere Fragen können bei der Planung des Ruhestandes nur dann seriös beantwortet werden, wenn ein realistisches Ausgabenbudget vorliegt. Bei jeder Pensionsplanung vergleichen wir Einnahmen und Ausgaben im Ruhestand. Das schafft Klarheit und verleiht Sicherheit.

Realistisch budgetieren

Laut dem Bundesamt für Statistik geben die Schweizer Haushalte am Meisten für Wohnen und Energie, Steuern, Sozialversicherungsbeiträge sowie Gesundheit und Krankenkasse aus. Beim Erfassen des persönlichen Bedarfs dienen diese Zahlen aber nur als Anhaltspunkt. Was einzig zählt ist die eigene Ausgangslage und deren vollständige und realitätsnahe Erfassung. Beim Erfassen kann eine erprobte Budgetta-

belle diese Fleissarbeit wesentlich erleichtern.

Veränderungen berücksichtigen

Mit dem Antritt des Ruhestandes verändern sich verschiedene Werte. Die Berufsauslagen fallen weg. Für Einlagen in die gebundene Vorsorge 3a und Einkäufe in die Pensionskasse muss keine Liquidität mehr bereitgestellt werden. Falls das Guthaben in der Säule 3a oder ein Teilkapitalbezug aus der Pensionskasse für die Amortisation der Hypothek eingesetzt wird, sinkt die Zinslast.

Auf der anderen Seite nimmt der Bedarf für Hobbys und Reisen gerade in den ersten Jahren des Ruhestandes oft zu. Die neue Freiheit schafft die Möglichkeit, aufgeschobene Wünsche zu erfüllen und Vorhaben zu realisieren. Bis zum Erreichen des AHV-Alters müssen zudem AHV-Beiträge für Nichterwerbstätige entrichtet werden.

Viele Pensionierte werden von der Entwicklung der Steuerbelastung überrascht. Nicht selten nimmt diese nach dem Antritt des Ruhestandes nicht ab! Die Einnahmen fallen zwar tiefer aus. Die Abzüge nehmen aber auch ab (zum Beispiel Berufsaus-

lagen, Einlage Säule 3a, Zweitverdienerabzug). Klarheit bringt eine individuelle Steuerberechnung durch den Fachmann.

Ausserordentliche, nicht jährlich wiederkehrende Ausgaben gehören nicht ins ordentliche Ausgabenbudget. Dazu gehören etwa die Ersatzaanschaffung eines Autos, Renovationsarbeiten am Eigenheim oder die Kosten für eine Weltreise. Für diese sind Rückstellungen zu bilden, die zeitgerecht abgerufen werden können. Dazu gehören auch Reserven, die für eventuelle steigende Gesundheitskosten gebildet werden.

Vernetzt betrachten und fundiert entscheiden

Sobald ein aussagekräftiges Budget vorliegt, kann die vernetzte und ganzheitliche Planungsarbeit beginnen. Ziel der Pensionsplanung ist es, fundierte Entscheidungsgrundlagen zu erarbeiten und alle offenen Fragen zu beantworten. Dabei wird die Wechselwirkung, die jeder einzelne Entscheidung auf die gesamte, individuelle Vorsorge-, Vermögens- und Steuersituation hat, besonders berücksichtigt. Auch der Teuerung wird Rechnung getragen. Mit der Gewissheit, die richtigen Entscheidungen getroffen zu haben,

werden Sie den Ruhestand mit einem guten Gefühl und einem hohen Mass an Sicherheit antreten. Dafür lohnt sich der Aufwand für die Erstellung eines Ausgabenbudgets.

Budgetrechner

Gerne können Sie kostenlos unsere bewährte Ausgabentabelle auf Ex-

cel-Basis herunterladen: www.glauserpartner.ch/budget. Sie hat zwei wesentliche Vorteile: Erstens rechnet sie die Ausgaben automatisch nach Monat und Jahr zusammen. Zweitens ist sie als übersichtliche Checkliste aufgebaut. Damit ist sichergestellt, dass keine Ausgaben vergessen gehen.

 **DIENSTLEITUNGSANGEBOT**



Roland Kuonen

Roland Kuonen ist eidg. dipl. Bankfachexperte und Finanzplaner mit eidg. Fachausweis, ist Partner bei der Glauser+Partner Vorsorge AG in Bern. Glauser+Partner ist offizieller Finanzratgeber von swissPersona und berät Mitglieder in Vorsorge-, Steuer- und Vermögensfragen. Mehr: www.glauserpartner.ch.

swissPersona-Mitglieder profitieren von vergünstigten Konditionen:

- Kostenloses und unverbindliches Informationsgespräch
- Finanzielle Pensionsplanung / Finanzberatung: 10 Prozent Rabatt auf dem ordentlichen Honoraransatz

Dieses Angebot steht swissPersona Mitgliedern vorläufig in deutscher und französischer Sprache zur Verfügung.

Budgétiser sérieusement – décider de manière fondée

Roland Kuonen
Glauser+Partner Vorsorge AG
Traduction Jean Pythoud

Est-il possible de passer prématurément à la retraite? Retrait de capital ou rente de la caisse de pension? Ou bien une solution combinée? L'actuel standard de vie, peut-il être maintenu aussi pendant la retraite? Répondre sérieusement à ces questions, et beaucoup d'autres, lors de la planification de la retraite ne peut se faire que si un budget réaliste des dépenses est disponible. Lors de chaque planification de la pension, nous comparons les recettes et les dépenses de la retraite. Ceci crée clarté et confère sécurité.

Budgétiser avec réalisme

Selon l'Office fédéral de la statistique, les ménages suisses dépensent avant tout pour le logement et l'énergie, les

impôts, les cotisations à la sécurité sociale ainsi que pour la santé et la caisse maladie. Lors de la saisie des besoins personnels, ces chiffres ne servent uniquement que de point de référence. La seule chose qui compte est la situation initiale personnelle et sa saisie complète proche de la réalité. Un tableau budgétaire éprouvé peut grandement faciliter le travail de saisie.

Tenir compte des modifications

Avec l'entrée dans la retraite, diverses valeurs se modifient. Les frais professionnels tombent. Il ne faut plus avoir de liquidité à disposition pour la prévoyance individuelle liée 3a ou pour des rachats dans la caisse de pension. Dans le cas où l'avoir du pilier 3a ou un retrait partiel de capital de la caisse de pension serait engagé comme amortissement d'hypothèque, la charge de l'intérêt baisse.

 **OFFRE DE SERVICE**



Roland Kuonen

Roland Kuonen dipl. féd. expert en économie bancaire et planificateur financier avec certificat fédéral, est partenaire chez Glauser+Partner Vorsorge AG à Berne. Glauser+Partner est le conseiller financier officiel de swissPersona et conseille les membres dans les questions de la prévoyance, des impôts et de la fortune. Plus sur: www.glauserpartner.ch.

Les membres de swissPersona profitent de conditions avantageuses:

- Entretien informatif gratuit et sans engagement
- Planification financière de la pension / conseil financier: 10 pour cent de rabais sur le tarif ordinaire des honoraires

Pour les membres de swissPersona, cette offre est provisoirement à disposition en français et en allemand.

Sur un autre plan, justement durant les premières années de la retraite, les besoins pour les loisirs et les voyages augmentent souvent. La nouvelle liberté crée la possibilité de combler les désirs différés et de réaliser des projets. La cotisation AVS pour personne sans activité lu-

crative doit être payée jusqu'à l'âge de l'AVS.

De nombreux retraités sont surpris par le développement de la charge fiscale. Il n'est pas rare qu'elle ne diminue pas avec le passage à la retraite! Bien que les rentrées tombent à un niveau plus bas. Les re-

tenues diminuent elles aussi (p. ex. les coûts professionnels, versements dans le pilier 3a, déductions pour 2è revenu). Un calcul fiscal individuel fait par un spécialiste apporte la clarté.

Continue de la page 5